



La vie à Cadalen



N° 13 - Juillet 2010 - Tél. 05 63 33 01 44 - email : cadalen.mairie@orange.fr - web : <http://www.cadalen.fr>

Sommaire

Édito.....p. 1	Merci Mauricette	Docteur Rieu
Acquisition tracteur.....p. 2	Révision du POS-PLUp. 4-5	Plantation de haies champêtres
Beffroi	Bienvenuep. 5	Tarif 2010.....p. 7
Rénovation logement	Rappel	La parole aux associations.....p. 7-16
Réunion publiquep. 3	Projet groupe scolaire.....p. 6	
Place de l'Oulmet	Repas de Noël à l'école	

Édito



Nous avons la chance de vivre dans une commune rurale. Autour de vous : des champs, des bois, des vignes, des coteaux et des vallons qui animent le paysage et dont l'aspect et la couleur changent à chaque saison. Après un hiver digne de ce nom, profitons des soirs d'été pour nous retrouver entre voisins, à la fraîche ou pour participer, entre amis, aux diverses manifestations proposées par les associations. Ce lien social est une composante majeure de notre cadre de vie et lui apporte une qualité à laquelle nous sommes tous attachés. Beaucoup d'entre vous ont choisi de vivre à la campagne pour cela. Quoi de plus naturel, de plus simple que de se parler, de s'entraider, d'aller vers les autres. Cela évite les tensions, les préjugés, les rumeurs. Cela participe à la bonne entente de tous car il n'est pas toujours simple de cohabiter, les contraintes des uns n'étant pas forcément adaptées aux rythmes de vie des autres. Il y a des règles simples à respecter pour que le « vivre ensemble » soit possible.

Les agriculteurs le savent bien car ils doivent prendre en compte les contraintes nouvelles liées à l'urbanisation des campagnes dans leur façon d'organiser leur travail.

La cohabitation entre ruraux et néo ruraux est un des axes de réflexion des Jeunes Agriculteurs du Tarn qui réactualisent « La Charte de Bon Voisinage » signée en 2006 par la Chambre d'Agriculture, l'Association des Maires et les communes. Elle affirme la volonté d'une coexistence sereine entre tous. En effet,

l'arrivée de nouvelles populations permet une dynamisation du monde rural mais l'utilisation partagée du foncier demande compréhension et respect de part et d'autre.

Vivre à la campagne, cela implique par exemple, d'accepter que le coq du voisin chante aux aurores, que l'angélus sonne à 8 heures le dimanche matin ou encore, de supporter, quelques jours par an, les odeurs d'épandage.

Autant de réalités qui sont des arguments en faveur d'un des axes du SCOT à savoir le regroupement de l'habitat et la fin du mitage, que nous reprendrons dans les règles de notre PLU.

Je ne peux terminer ces quelques lignes sans une pensée pour Clément, disparu accidentellement au mois de mai, pour Emily, sa sœur et pour Patricia, sa maman qui a été une élue appréciée de l'équipe municipale précédente. Cette triste nouvelle nous a tous bouleversés.

Je vous laisse maintenant le soin de découvrir les articles de ce bulletin écrit par les membres de la commission communication et du comité consultatif du même nom. Je voudrais les remercier chaleureusement pour leur travail et leur implication dans la rédaction de ce journal.

Je vous souhaite de passer un bon été, dans la bonne humeur, la convivialité et le respect de chacun.

Zoom sur 2 Commerces...

Depuis plus d'un an, le camion de M'alaou Pizza s'installe tous les jeudis sur la place de Cadalen de 17h30 à 20 heures.

Sofian Lambara, le pizzaiolo, vous propose une carte diversifiée où figurent les grands classiques comme la « margharita », la « reine », la « trois fromages » ou encore la « paysanne ». Soucieux de la qualité de ses pizzas, il fait lui-même la sauce tomate et utilise de la farine bio pour la pâte. Les clients apprécient et sont au rendez-vous le jeudi devant le camion bleu.

Sofian prend les commandes sur place ou par téléphone au **06.18.15.47.74...** Bon appétit !!!



Valérie Roy, notre sympathique et dynamique épicière, a réaménagé sa boutique.



projet : travailler dans une petite commune.

Vous proposez une grande diversité de produits. Quels sont vos critères de choix pour l'approvisionnement ?

Valérie : Je travaille avec l'enseigne Proxi pour les produits d'épicerie. Un de mes objectifs est de travailler au maximum avec les producteurs locaux mais pour l'instant je rencontre quelques difficultés pour m'approvisionner régulièrement. Actuellement, quelques produits seulement viennent de producteurs directs mais je souhaite développer cette offre.

A l'entrée, sur un étal central sont disposés fruits et légumes. Un congélateur mural met en valeur la diversité des produits surgelés. En fond de magasin, l'espace est réparti entre les produits d'épicerie et les produits frais. Le magasin ainsi agencé, semble plus grand et propose une plus grande diversité de produits. Valérie a accepté de répondre à quelques questions.

Depuis quand avez-vous repris le magasin Proxi et pourquoi ?

Valérie : Je me suis installée le 10 février 2005, cela fait déjà 5 ans ! J'avais déjà travaillé dans le petit commerce et j'avais envie d'avoir mon affaire. Lorsque j'ai appris que l'enseigne cherchait un gérant pour Cadalen, cela m'a tout de suite intéressé car cela correspondait à mon

Qui sont vos clients ?

Valérie : Mes clients sont des habitants de Cadalen mais aussi des communes alentour : Técou, Lasgraisses, Fénols, Aussac. Ils sont de tout âge. La fréquentation est stable. J'espère que le réaménagement du magasin va leur apporter un service plus satisfaisant. J'ai pu, par exemple, doubler le rayon fruits et légumes. Il est possible de commander des pâtisseries au boulanger qui me livre le pain chaque jour. Je propose un service fax et photocopies noir et blanc. Les clients peuvent demander la carte fidélité pour bénéficier de cadeaux et promotions.

Tous ces services sont accompagnés du plus qui fait la différence : le sourire de Valérie.

Avenir de « la Poste »

Nous avons rencontré Hélène HUBERT, Directrice de la Poste de Gaillac, et Patrick Sahuc, Directeur des Ventes, au mois d'avril.

L'ordre du jour de cette réunion concernait l'avenir du bureau de Poste de CADALEN. La proposition faite est la mise en place d'un partenariat soit en « Agence Postale Communale » soit en « Relais Poste Commerçant » pour assurer une présence « pérenne » dans notre commune.

Extrait de leur courrier :

« La Poste maintient ses 17 000 points de contact sur le territoire. Cependant, les horaires doivent être en adéquation avec l'activité constatée au cours d'une période de référence significative.

Comme nous vous l'avons présenté au cours de notre entretien, La Poste de Cadalen est en baisse de fréquentation. Au regard du trafic au guichet de Cadalen et si aucune solution de partenariat n'aboutit, La Poste décidera des heures de présence postale en référence à l'année 2009.

Nous avons échangé sur ce sujet et vous avons précisé que la diminution d'horaire pourrait aller jusqu'à 7 heures par semaine.

Cette décision entrera en application au 1er octobre 2010. »

Nous ne cautionnons pas la baisse du service public dans notre canton. En effet, le partenariat proposé par la Poste implique la mise à disposition d'un local, de personnel, ceci pour une compensation financière de leur part de 962€ mensuel. En fonction de l'évolution de la situation, nous prendrons les décisions adéquates.



Ça y est, elles sonnent !

Dans le village et aux alentours, le temps est à nouveau rythmé par la mélodie des cloches.

En effet, elles ont repris du service le soir de la veillée pascale. Muettes depuis plus d'un an, elles ont carillonné à toute volée. L'entreprise familiale « Brouillet » de Corrèze a réalisé les travaux de remise en état :

- Remplacement intégral du beffroi en chêne octogonal
- Remplacement de l'escalier d'accès aux cloches

Les travaux, d'un montant de 56 597€ TTC et subventionnés à 60% par le Conseil Régional et la Communauté de Communes, ont duré 2 mois, comme prévu. Dans cette opération, nous avons été assistés par un expert de l'I.E.A.C. (Institut Européen d'Art Campanaire).



Brèves : Travaux

Coup de neuf pour l'appartement au dessus de la « Poste »



Campagne de réfections des chaussées

- Chemin de Rafialou (VC 16) (950ml x 3,40m)
- Chemin de Sirven (VC 207) (280ml x 4,20m)
- Chemin de la Grange St Jean (VC 122) (600ml x 3,00m)
- Chemin du Puech de la Peyre (VC1) (1200ml x 3,50m)
- Rue de la « pharmacie » (Rue des Fossés) (130ml x 4,50m)
- Trottoir route de Gaillac (CD 4) (70ml x 3,50m)



Aménagement sécurité devant l'entrée du groupe scolaire



Mode d'emploi

Imaginer un projet d'aménagement et de développement durable pour la commune de Cadalen

La commune, soucieuse d'organiser et de planifier son développement, a engagé l'élaboration d'un document d'urbanisme : le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette démarche est réalisée dans le cadre d'une commande groupée réunissant les communes de Brens, Cadalen, Florentin, Rivières, Senouillac et Téco.

L'élaboration de ce document d'urbanisme s'inscrit dans des objectifs de développement durable en prenant en compte non seulement les questions d'urbanisme, mais aussi celles relatives à l'habitat, au développement économique, à l'environnement, aux équipements et aux déplacements.

Le PLU vise notamment à :

- Assurer un développement harmonieux de la commune, en particulier en terme d'habitat.
- Permettre l'accueil de nouveaux habitants.
- Prendre en compte les sensibilités environnementales et paysagères.

Le PLU vise notamment à :

- Assurer un développement harmonieux de la commune, en particulier en terme d'habitat.
- Permettre l'accueil de nouveaux habitants.
- Prendre en compte les sensibilités environnementales et paysagères.



Diagnostic / enjeux

Dresser un état des lieux dynamique du territoire et de son environnement

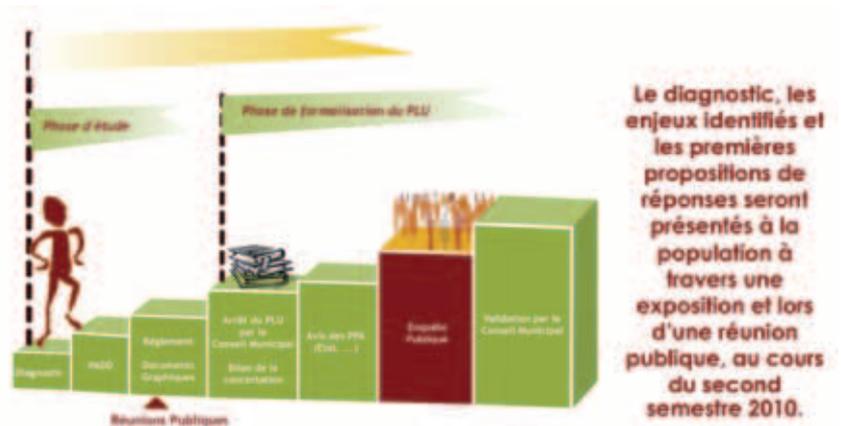
Contexte

La commune de Cadalen occupe une place particulière dans ce territoire du Pays du Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou :

- proximité de l'A68,
- au coeur du Vignoble Gaillacois au contact de secteurs en très fort développement économique et résidentiel (Gaillac, Albi, Toulouse...).

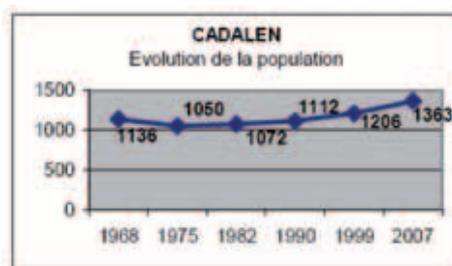
Les enjeux pour le SCOT Gaillacois :

- Améliorer la protection de l'environnement et des terres agricoles
- Fournir des outils de maîtrise de l'étalement urbain



- Favoriser la reconquête des friches en milieu urbain
 - Développer l'offre en logements abordables
 - Favoriser la fluidité des déplacements
 - Développer des stratégies de développement économique partagées.
- Les choix du PLU de Cadalen prennent en compte ces éléments de contexte afin de définir un projet de développement cohérent avec les problématiques du SCOT Gaillacois.

Habitants et Habitat



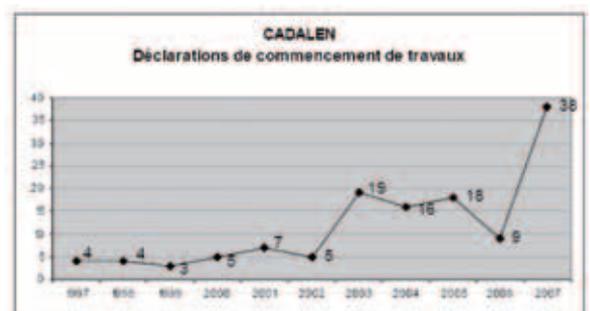
Une croissance démographique importante et continue, comparable aux communes voisines :

- **Un essor démographique important dû à un fort apport migratoire :**
 - environ 20 nouveaux habitants chaque année entre 1999 et 2006, soit + 1,6 % par an
 - 13 ménages supplémentaires chaque année
- **Une augmentation plus rapide du nombre de familles que du nombre d'habitants, ce qui engendre des besoins supplémentaires en terme de logements**

- Une tendance au rajeunissement mais Cadalen compte toutefois une part importante de personnes âgées.

Un parc de logements monotypé, fortement dominé par les logements individuels de grande taille :

- Une part importante de maisons individuelles (96 % en 2006) et une présence de logements sociaux
- Un rythme de construction croissant ces dernières années (environ 13 nouvelles constructions chaque année)
- Une part très importante des grands logements en accession



Activités et emploi

- Une population active importante, en augmentation (+ 84 actifs entre 1999 et 2006)
- Une population active mobile (seulement 28,2 % des actifs de la commune travaillent à Cadalen)
- Des activités économiques diversifiées ayant un impact important sur le territoire, notamment en terme d'occupation du sol et d'emplois : agriculture, services (maison de retraite), artisanat, etc.
- Un nombre d'emplois en augmentation sur l'ensemble de la commune : 256 emplois en 2006.

Cartes paysagères et paysagères



- Des activités agricoles et viticoles à pérenniser.

Equipements et déplacements

Un niveau d'équipements satisfaisant avec des possibilités d'évolution et d'extension

- Un centre-bourg identifié autour de différents pôles : maison de retraite, école, bureau de poste, mairie, gendarmerie...
- Plusieurs commerces, services et artisans

Un territoire bénéficiant d'une bonne accessibilité :

- Plusieurs axes structurants routiers à proximité (A 68, RD 964/968)
- Quelques difficultés de liaisons en transports collectifs

Environnement et cadre de vie

Une unité paysagère très rurale

- Un territoire vallonné
- Un réseau hydrographique présent et repérable dans le paysage
- Une trame végétale structurante
- Un paysage rural identitaire, gage d'attractivité de la commune.

Des ambiances urbaines en mutation

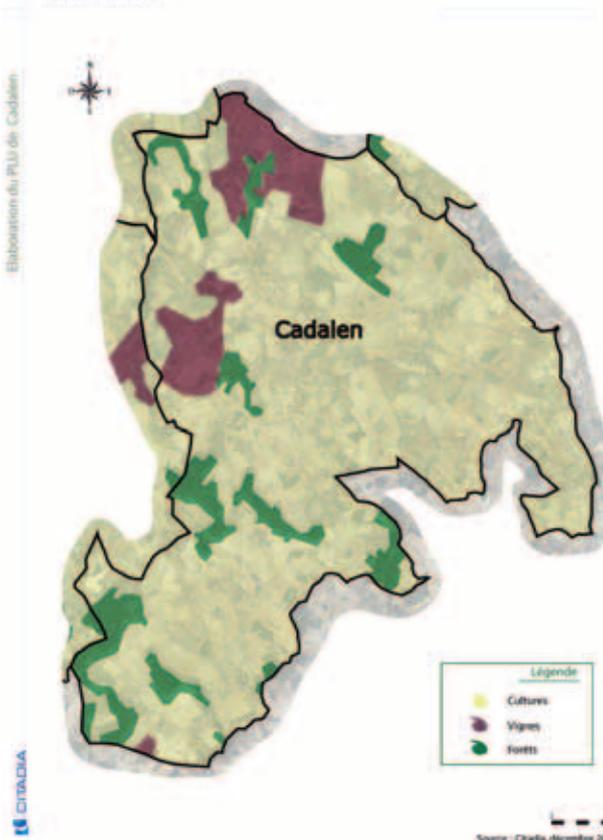
- Des entités urbaines qui marquent la perception du paysage communal
- Des paysages urbains dominés et banalisés par les extensions récentes (habitat, activités, ...)
- Un patrimoine bâti rural original (Eglises, maisons de maître, pigeonniers, corps de fermes...)

Des ressources naturelles à préserver :

- Un patrimoine naturel bien présent, lié à la présence de ruisseaux, boisements fragmentés et à l'occupation agricole et viticole
- Un équilibre bois /cultures à préserver

Des risques naturels à prendre en compte.

Occupation du sol



Projet d'aménagement et de développement durable

Quel développement envisager ?

Le scénario de développement démographique est établi en fonction, des évolutions démographiques, des capacités des équipements (capacités actuelles, capacités d'extension, capacités budgétaires de financement des équipements), des possibilités d'extensions urbaines de la commune (appréciées dans le cadre d'un projet global de développement intégrant les nécessités de protection des espaces naturels et agricoles, les besoins de développement économique, les incidences en matière de déplacements.)

Compte-tenu de l'évolution constatée ces dernières années, de la configuration et des possibilités de développement de la commune, le rythme d'évolution démographique le plus vraisemblable semble être basé sur une croissance de l'ordre de 1,5 %.

Ce scénario doit permettre :

- l'accueil de près de 290 habitants supplémentaires d'ici à 2020
- la réalisation d'environ 120 nouvelles habitations d'ici à 2020.

Les grandes orientations du PADD

L'objectif clairement établi par la municipalité est de permettre l'accueil de nouvelles populations en recentrant l'urbanisation sur le village et limiter l'urbanisation diffuse. Parallèlement, la municipalité a pour projet de maintenir et permettre le développement des équipements publics et des services.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune de Cadalen s'articule autour de trois grands axes de réflexion :

- Structurer et accompagner le développement urbain à l'échelle communale
- Permettre le maintien et le développement des activités économiques
- Préserver les équilibres entre développement urbain, pérennité de l'activité agricole et maintien des espaces naturels



Pigeonniers de Cadalen : visite guidée

Historique des pigeonniers dans le Tarn

Le Tarn compte environ 1700 pigeonniers présentant de multiples variétés dans leurs types. Ils sont nombreux dans la vallée entre Tarn et Dadou, 26 sont recensés sur la commune de Cadalen.

Un sous produit intéressant en est retiré : la colombine ou fiente, qui constitue un des meilleurs engrais du Moyen-Age au XIXème siècle car elle est riche en azote et en acide phosphorique. Elle est étendue pendant les périodes de pluie pour que la dilution soit effective sans brûler les cultures. La colombine est aussi un risque sanitaire en raison de la pollution de l'eau.

Il est essentiel de faire le lien entre les pigeonniers et l'agriculture sur la commune de Cadalen. Les pigeons fournissaient

l'engrais nécessaire pour les cultures du chanvre, du pastel et de la vigne.

Au Moyen-Age, le pigeonnier est généralement réservé aux seigneurs. Cependant, dans le sud de la France, ce droit est étendu aux propriétaires terriens.

En 1682, le Parlement de Toulouse réaffirme le droit pour tous de construire des pigeonniers contre des seigneurs voulant en limiter le droit.

Les pigeons deviennent trop nombreux et font des ravages dans les cultures. La législation permet alors au préfet de fixer des périodes de fermeture des pigeonniers lors des semis.



Un décret de la Révolution autorise tout le monde à avoir des pigeonniers.



L'architecture des pigeonniers

Il est étonnant de voir dans le Tarn tous les types de construction de France. Sur la commune de Cadalen trois types d'architecture prédominent.

- Toulousain : C'est le plus courant. De forme rectangulaire, d'une superficie de 6 à 20 m², pour une hauteur de 4 à

8 m, leur toit est à deux pans successifs. Il en existe de nombreuses variantes.

- Sur piliers : Les piliers, au nombre de 4, parfois 6 ou 8 sont d'une hauteur moyenne de 2 m. La caisse ou volière, quadrangulaire est bâtie, soit en en colombage avec un rem-

plissage de torchis, pisé ou briques cuites, soit en maçonnerie de grès, brique ou calcaire.

- Gaillacois : Il se caractérise par son toit pyramidal à forte pente.

Quelques termes à retenir :

ARETIER :
élément de couverture sur un angle saillant.

BOULIN : nid du pigeon.

CAPEL :
demi-boule en pierre posée sur les piliers qui sert à protéger le pigeonnier des prédateurs.

CHAPITEAU :
pierre située entre le pilier et la base du pigeonnier.

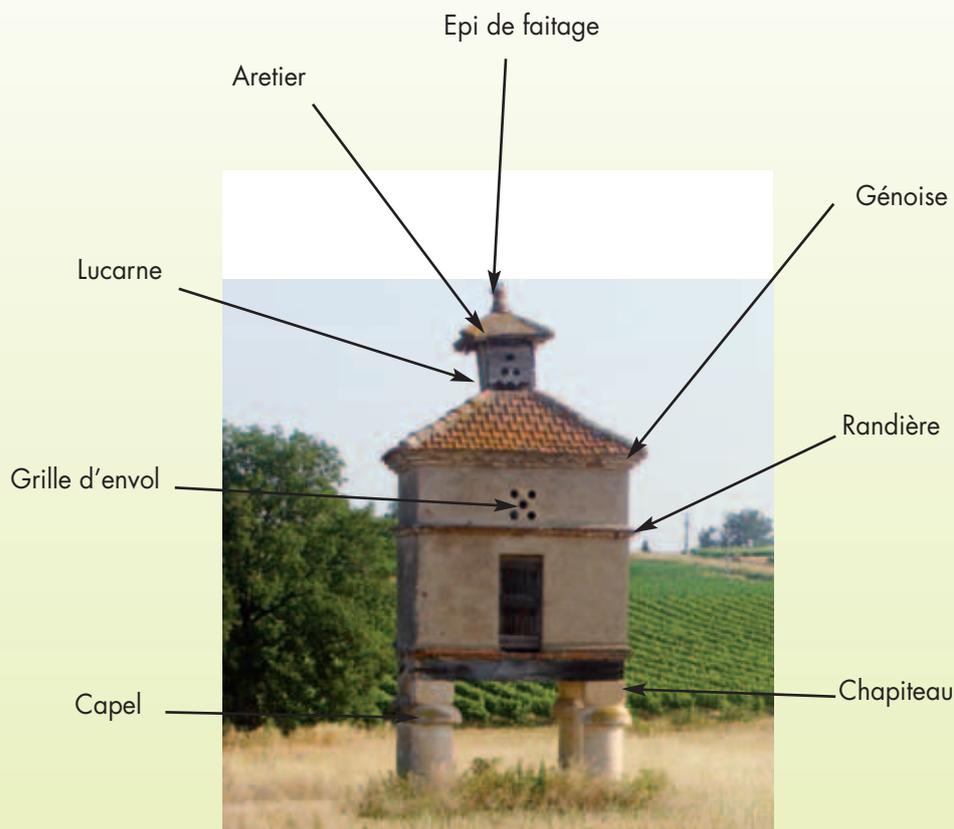
EPI DE FAITAGE :
ornement décorant le sommet du toit.

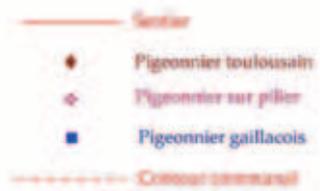
GENOISE :
corniche sous le toit composée de tuiles canal.

GRILLE D'ENVOL :
trous de différentes formes permettant le passage des pigeons.

PLAGE D'ENVOL :
corniche de pierre ou de bois située devant la grille d'envol permettant aux pigeons de se poser.

RANDIERE :
corniche débordante empêchant les rongeurs de grimper.





Source : IGN
Réalisation: BARDET Elsa

Legende carte

Partez à la découverte des pigeonniers Cadalénois. Leur localisation, reprise sur la carte ci-contre, vous y aidera.

La valorisation de notre patrimoine, c'est aussi rendre un hommage aux générations qui nous ont précédées.

Nous remercions Elsa BARDET, qui dans le cadre des ses études universitaires, a dressé l'inventaire des pigeonniers de notre village, réalisant des clichés avec un descriptif pour chacun d'eux.

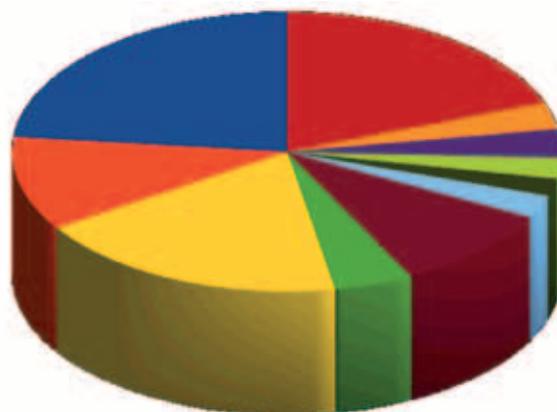
Budget 2010

Le conseil municipal a décidé lors du vote du budget de reconduire pour 2010 les mêmes taux de taxe que l'année précédente.

Taxes	Cadalen Taux 2010	Taux moyen communaux 2009	
		National	Départemental
Taxe d'habitation	11,09%	14,97%	11,75%
Foncier Bâti	18,86%	19,32%	24,49%
Foncier Non Bâti	55,94%	45,50%	74,50%

Indépendamment du maintien des taux communaux, les contribuables sont susceptibles de constater une augmentation de leur contribution liée à la revalorisation de leur base d'imposition arrêtée par les services des impôts.

Pour 2010, le budget s'équilibre pour la section fonctionnement à 878 345,00 € et pour la section d'investissement à 695 545,00 €. Parmi l'ensemble des opérations décidées en conseil municipal voici un graphique qui reprend les investissements les plus significatifs.



- Acquisition du bâtiment Crédit Agricole et aménagement 150 000 €
- Acquisition de terrain pour l'extension du groupe scolaire 70 000 €
- Travaux d'étude ethnographique concernant l'extension du groupe scolaire 120 000 €
- révision du document d'urbanisme (PLU) 30 130 €
- Travaux Eglise de Cadalen 62 690 €
- Travaux éclairage public 17 500 €
- Défense incendie 12 800 €
- Equipement classe numérique 15 000 €
- Travaux salle des sports (bardage et peinture) 21 100 €
- Ralentisseur place de l'ouimet 20 000 €
- Travaux divers

Défibrillateur

Le 21 juin, en partenariat avec Groupama dans le cadre de l'opération « La Sirène du Cœur », Mr Michel DURAND président de la Fédération Départementale des Aînés Ruraux, a remis, à Mrs Jacques DARY, président du conseil d'Administration de la Maison de Retraite St François, et Paul ESCRIVE, Directeur, un défibrillateur (Appareil médical dont le rôle est d'analyser le rythme cardiaque et d'envoyer si nécessaire des impulsions électriques au cas où celui-ci devient irrégulier). Cet appareil peut sauver des vies mais il requiert de la prudence dans son utilisation. C'est pour cela que la maison de retraite est le lieu tout indiqué pour

son implantation : ouverte 24h sur 24, il y a toujours une présence infirmière sur place. Les associations de Cadalen pourront ponctuellement l'utiliser lors des manifesta-

tions, notamment sportives et le déplacer au stade. Nous remercions « Les Aînés Ruraux » d'avoir choisi Cadalen parmi les nombreuses demandes d'autres communes.



« Vieille église » : projet Médiathèque

Pour son réseau médiathèque, la Communauté de Communes envisage d'implanter un relais à Cadalen. Tarn & Dadou nous a demandé de proposer 2 lieux pour ce projet.

La vieille église est le lieu retenu dans un but de remise en valeur du patrimoine et une logique d'aménagement du cœur de village, ceci en cohérence avec l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Dans ce cadre là, une rencontre a été organisée entre les différents partenaires concernés par ce site inscrit au patrimoine. Le mercredi 2 juin se sont retrouvés Pascal NEEL (président de la Communauté de Communes), Dominique PAILLARSE (directeur régional des affaires culturelles), Patrick GIRONNET (directeur départemental, Architecte Bâti-

ment de France), Jean FERRANT (ingénieur du patrimoine), Daniel SCHAAD (DRAC-Service régional de l'archéologie), Violaine BARDE (Directrice Médiathèque de Tarn & Dadou), François CARBONNEL (Directeur de Cabinet de Tarn & Dadou) et des représentants de notre municipalité, Monique CORBIERE-FAUVEL, Gilles JAUROU et Christian DAVALAN.

Le président de la Communauté de Communes, en collaboration avec la DRAC, a décidé au cours de cette réunion de lancer des fouilles archéologiques au cours du 2ème semestre de cette année. Le site, datant du XIIème siècle, est susceptible de receler des vestiges dignes d'intérêt historique. Cette action est un préalable au projet.



Web-Carto : grand public

Tarn & Dadou se dote d'un nouveau portail internet dédié à l'information géographique sur son territoire.

Forte de 6 années d'expérience en cartographie numérique, ce sont des données d'une précision et d'une qualité inégalées qui vous sont proposées.

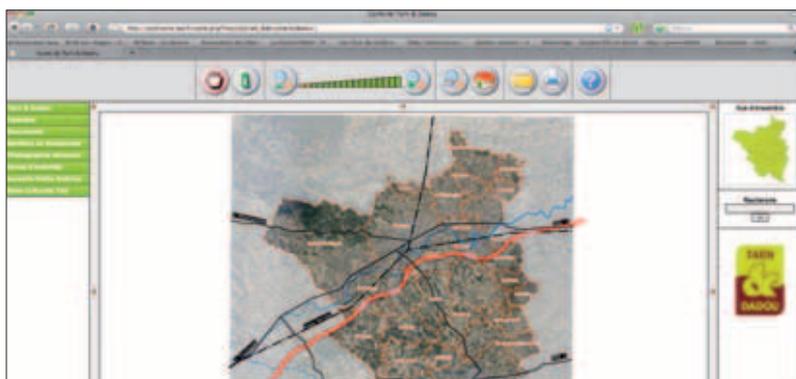
En allant sur le site internet www.carto.ted.fr vous disposez de ressources et informations liées à la cartographie sur Tarn et Dadou, mais aussi et surtout vous pouvez accéder au tout nouveau webcarto.

Simple d'utilisation, cette application vous fait découvrir votre maison vue du ciel avec une précision encore inégalée dans le Tarn.

Ainsi vous visualisez le cadastre et le document d'urbanisme de votre commune (règlement compris), mais aussi des informations concernant les différentes compétences de la communauté de communes : zones d'activité, crèches, sites culturels, chemins de randonnées ...

L'amusement est total lorsque vous affichez la photographie aérienne d'une résolution de 20 cm, vous permettant de découvrir des détails saisissants : les photographies ayant été prises un dimanche, vous pouvez même distinguer des joueurs sur les terrains de rugby de Gaillac et Graulhet, et bien plus de choses encore !

A vous maintenant de découvrir votre communauté de communes, votre commune... autrement.



Etude caue

La Communauté de Communes a passé une convention avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn).

Cette convention, qui concerne chacune des communes, a pour but « l'aide à la décision dans le cadre de l'embellissement et de l'aménagement des espaces publics des cœurs de village ».

Cette convention comprend 3 phases :

1^{ère} phase : analyse paysagère globale

- Étude globale des paysages, de l'architecture et de la typologie du bâti, des formes urbaines...
- État des lieux des projets récents d'aménagement des cœurs de village
- Présentation d'une méthodologie d'intervention et préconisations générales à l'échelle intercommunale

2^{ème} phase : études sur les centre bourgs

Sur la base du « volontariat » des communes rurales (dans un premier temps) :

- Étude urbaine globale, fonctionnements et usages des espaces publics
- Définition des priorités d'aménagement
- Intégration d'objectifs liés au développement durable

3^{ème} phase : préconisations sur les espaces publics prioritaires

- Préconisations d'aménagement qualitatives et quantitatives

Dans ce cadre-là, notre commune s'est positionnée sur l'étude de l'aménagement du parking/place de l'extension du groupe scolaire. Le but est de prendre en considération le maximum de paramètres afin d'avoir une cohérence d'aménagement de notre village la plus grande possible.

Déchets ménagers

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la communauté de communes Tarn & Dadou a pris en charge la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » sur son territoire.

Pour mémoire le SICTOM de Graulhet, dont nous faisons parti, devait lancer des travaux concernant la création de nouveaux points de collectes. En effet, les espaces propretés comportant plus d'une dizaine de containers sont l'objet d'incivilité et deviennent régulièrement des dépotoirs.

A Cadalen, la commission municipale et le comité consultatif « Déchets ménagers » ont travaillé pour trouver de nouveaux emplacements.

Toutefois au cours du dernier trimestre 2009, les 29 communes ont trouvé un accord pour le transfert de compétences et celui-ci s'est déroulé dans la foulée ; les travaux prévus ont été suspendus pour ne pas engendrer des dépenses inutiles.

A l'heure actuelle, la communauté de commune

prospecte afin d'homogénéiser le service sur le territoire. La majorité de communes est collectée en porte à porte et est satisfaite de ce mode de collecte. Nous espérons que cette option sera étendue à tous car nous avons tout intérêt à optimiser le tri, le prix étant fonction de ce critère.



1,2 kg de déchets par habitant et par jour, une famille de 4 personnes <produit> près de 1,5 tonne de déchets par an selon la moyenne nationale.
Les 29 communes de Tarn & Dadou et ses 47 000 habitants jettent près de 16 200 tonnes de déchets ménagers chaque année !

Projet « Groupe Scolaire »

Le projet concerne l'extension et la réhabilitation du groupe scolaire actuel. L'extension se situe sur le terrain jouxtant et empiétant la cour du bas de l'école actuelle.

Il sera constitué de deux classes maternelles, de salles annexes, d'un secteur restauration (avec confection des repas), d'un CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École), d'un préau, de l'aménagement de la cour, de l'aménagement d'un parking/place, de l'aménagement de l'entrée du groupe scolaire et dans une 2ème phase optionnelle la réhabilitation partielle du groupe actuel.

Les éléments du programme de l'opération sont issus des réflexions de la commission communale du « Projet Ecole ». Ce programme fait suite à une étude d'aide à la décision menée par la

SEM81 (Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et le Développement du Tarn) au cours de l'année 2009. L'étude du CAUE (Conseil d'Architecte d'Urbanisme et d'Environnement du Tarn) doit être aussi prise en compte et montre une cohérence de vie dans l'organisation du village.

La définition du projet sera le fruit d'échanges entre le maître d'œuvre, les enseignants, la directrice du CLAE, la(les) représentante(s) du personnel de restauration et d'entretien, des représentants des parents d'élèves, coordonnée par la commission municipale « Projet Ecole », et présidée par Madame le Maire.



Effectif 2009/2010 :

- Maternelle 50 enfants,
- Primaire 105 enfants,
- Restauration = 120 à 130 enfants,
- CLAE/CLSH : de trente à quarante.

Bilan d'étape :

La promesse de vente des parcelles sous le groupe scolaire actuel est signée. Nous venons de lancer la consultation pour choisir un maître d'œuvre (cabinet d'architectes,...). La mission confiée au maître d'œuvre est une mission de base :

- avec études d'exécution
- étendue à l'élément "études de synthèse"
- étendue à l'élément "ordonnancement, pilotage et coordination du chantier" (OPC)
- avec obligatoirement les deux engagements ci-dessous :
 - engagement n° 1 : respect du coût prévisionnel des travaux ;
 - engagement n° 2 : respect du coût résultant des contrats de travaux ;
 - engagement n° 3 : respect des délais.

Ecole : à l'heure du numérique

Lancé fin mars 2009, le plan national « Ecoles numériques rurales » devait permettre à 5 000 écoles de communes rurales de s'équiper en ordinateurs et accès Internet. L'objectif a été très vite dépassé puisque l'été dernier près de 8 000 écoles avaient déjà déposé un dossier. Pour être éligible les écoles devaient se trouver dans une commune de moins de 2 000 habitants et être porteur d'un projet pédagogique à la hauteur.

La municipalité a financé 20 % de l'opération et participé au choix du matériel et du fournisseur en collaboration avec l'équipe pédagogique, les 80 % restants étant pris en charge par l'éducation nationale.

A la rentrée des vacances de Pâques, ce sont 11 ordinateurs portables et un tableau numérique qui sont mis à la disposition des enseignants et des élèves pour rendre les cours interactifs et ludiques.

L'ensemble de ce matériel est mobile et ainsi peut être déplacé dans chacune des classes. Au sein de l'école, tous les protagonistes sont unanimes « c'est trop cool les leçons avec les ordi » parole d'élève. Les enseignants sont, eux aussi, très enthousiastes. Ils ont déjà beaucoup travaillé pour maîtriser ce nouvel outil et permettre à tous les élèves de rentrer dans le 3^e millénaire de plein pied : le millénaire du numérique.



Notre tableau numérique !

- **Erwann** : Je trouve que le tableau est pratique, on peut voir des images plus grandes et plus précises. Quand on regarde des films documentaires, on peut voir dans toute la classe.
- **Marine** : Cela permet de rechercher des choses et de voir en grand.
- **Lucie.D et Clément** : Nous avons beaucoup utilisé ce tableau, cela nous permet d'en savoir plus sur les sujets travaillés en classe, par exemple le projet Grandes Orgues. Ce tableau me fait penser à un écran de cinéma.
- **Lisa** : Je trouve cela très pratique pour aller faire des recherches importantes, par exemple lorsqu'il faut préparer un exposé.

- **Valen** : Ce tableau est comme un ordinateur géant, on peut regarder des films. Ce matériel me plaît bien même s'il faut parfois attendre parce que le son ne marche pas...
- **Lucie.L** : Je trouve cela très pratique car au lieu d'être debout pour voir sur le petit écran, on est assis à notre table et on voit en grand. C'est comme si on était au cinéma.
- **Laura** : C'est plus facile de voir des images sur le tableau numérique que sur le tableau normal. Par exemple, on peut regarder une reproduction d'œuvre d'art en grand format sans avoir besoin de l'imprimer.
- **Mathieu** : Ce tableau est bien parce qu'on peut voir en direct une recherche sur internet. On peut voir par exemple des images de Google Earth sur un écran de grande taille, ou bien des films comme dans un mini cinéma.
- **Salomé** : C'est très pratique, ça change de l'écran qu'il faut dérouler sur le tableau normal avec une installation qui prend beaucoup de temps. Avec celui-ci, ça va vite et l'écran est grand.

Heures d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi : 14 h - 17 h
Mardi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h
Mercredi : 9 h - 12 h
Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h
Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h
Samedi : 9 h - 12 h

Téléphone : 05 63 33 01 44 - Fax : 05 63 81 53 97
Adresse email : cadalen.mairie@orange.fr

Direction de la publication : Monique CORBIÈRE-FAUVEL
RÉDACTION:

Commission Communication : Cécile ANGEBAUD, Stéphanie AVERSENG, Bruno BOZZO, Sébastien BRAYLE, Christian CAUQUIL
Monique CORBIÈRE-FAUVEL, Josy DESPLOS, Gilles JAUROU

Comité Consultatif Communication : Anny DUBREZ, Jean-Marc FRÉAL, Christiane LISANT, Claire MAGRE, Nicole MOTTES et Brigitte ROQUES.

Mise en page : SIEP France - Imprimé à 700 exemplaires sur papier PEFC par SIEP France